Anfh Provence-Alpes-Côte d'Azur

2, rue Henri Barbusse CS 20297 13232 Marseille Cedex 1

tél : 04 91 17 71 30 provence@anfh.fr

Anfh Alpes

26, rue Gustave Eiffel CS 10632 38024 Grenoble Cedex 1

tél : 04 76 04 10 40 alpes@anfh.fr

Anfh Auvergne

26, rue Le Corbusier ZAC des Acilloux 63800 Cournon d'Auvergne

tél : 04 73 28 67 40 auvergne@anfh.fr

Anfh Rhône

75 Cours Emile Zola BP 22174 69603 Villeurbanne Cedex

tél : 04 72 82 13 20 rhone@anfh.fr

Anfh Corse

Bât. C - parc du Belvédère avenue de la Libération 20000 Ajaccio

tél : 04 95 21 42 66 corse@anfh.fr



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR / AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / CORSE

le projet Management Participatif et Intelligence Collective.



Afin de répondre à la demande des établissements concernant les problématiques managériales, les Délégations ANFH Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes, et Corse proposent le projet Management Participatif et Intelligence Collective. Il a vocation à intégrer de nouveaux modes managériaux et améliorer les dynamiques d'équipes dans les établissements. En plus de s'adresser aux encadrants et médecins, nous avons eu à cœur d'intégrer les équipes dans ce dispositif, notamment via un accompagnement qui leur est destiné.

Le projet se décline en deux grands volets que sont l'Appreciative Inquiry et le Co-développement. Ces démarches sont de pertinents outils managériaux basées sur l'échange, le partage et sont vecteurs d'intelligence collective.



"Chaque homme, entreprise, système a quelque chose qui fonctionne bien, qui lui donne vie, qui assure ses réussites."

David Coperrider

APPRECIATIVE INQUIRY

L'approche Appreciative Inquiry est une méthode d'accompagnement du changement, nourrie par le courant de la psychologie positive et présente en France depuis 2004, qui a été mise en œuvre avec succès dans des univers professionnels divers.

Elle marque une rupture avec l'approche traditionnelle par la résolution de problèmes pour centrer l'attention et faire reposer le changement sur les réussites, les acquis et les énergies positives des organisations, ceci selon une méthodologie précise.

L'approche appréciative, ou "exploration positive" commence par la découverte de ce qui est positif, optimiste et qui fonctionne déjà. C'est ce "noyau de réussite" qui sert de point d'appui énergisant et inspirant pour l'élaboration d'un nouveau projet.

En explorant et en étudiant ces moments de réussite, les participants partagent les forces des personnes et de l'organisation comme un tremplin pour des réussites futures. L'approche appréciative aide les gens à identifier ce qu'ils veulent de mieux pour leur organisation, à créer une vision partagée de l'avenir et à transformer cette vision en réalité.

La méthode est hautement participative. Elle nourrit un "dialogue interne" positif au sein de d'une équipe, d'un service, d'un établissement ou encore d'un groupe de réflexion, ce qui crée de nouvelles habitudes mentales et un nouvel état d'esprit qui stimulent l'optimisme, l'innovation et la créativité.

CO DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Le Codéveloppement Professionnel mise sur le groupe et sur les interactions entre les participants pour permettre à chacun d'améliorer sa pratique professionnelle grâce au partage d'expériences, à la réflexion individuelle et collective, à partir des problématiques rencontrées dans l'exercice de sa fonction.

Elle crée un climat et un processus structurant la parole et l'écoute et fait évoluer ses propres modèles d'action et de décision.

L'un après l'autre, les participants prennent le rôle de "client" pour exposer l'aspect de leur pratique qu'ils veulent améliorer ou les questions que leur pose l'évolution de leur projet, pendant que les autres agissent comme "consultants" pour aider ce "client" à enrichir sa compréhension (penser et ressentir) et sa capacité d'action (agir). Les échanges du groupe sont structurés par un processus de consultation en six étapes.

Les personnes présentes ont chacune leurs références, leurs expériences, leur vécu, leurs attentes et leurs forces. Le co-développement favorise l'expression de ces univers sans

qu'aucun ne devienne prégnant. L'enjeu n'est pas d'accéder à un consensus, mais bien de laisser se révéler tous les angles de vue, si divergents soient-ils. Une préservation de la diversité des personnes qui s'appuie sur l'écoute attentive et qui crée de la vitalité, encourage la coopération et la mise en action.

"Une oreille attentive est exceptionnelle aussi bien pour celui qui écoute que pour celui qui parle. Lorsque nous sommes reçus à cœur ouvert, sans être jugés, qu'on nous écoute d'une oreille intéressée, notre esprit s'ouvre."



Sue Patton Thoele



CO DEVELOPPEMENT

Dans le cadre d'une forte demande de formation et des besoins du personnel encadrant des établissements, l'ANFH RHONE développe le projet I.care (Intelligence Collective et Accompagnement des Responsables et des Equipes).

Le volet co-développement du projet a pour but d'apporter des compétences en management par l'acquisition de la méthode de « co-développement ». L'offre de formation se découpe en 3 lots qui permettent aux encadrants de disposer d'une offre complète de formation :

Sensibilisation à la méthode de « co-développement »



Une journée



Toute personne en situation d'encadrement, personnel médical ou non appartenant à un établissement de la FPH adhérant à l'ANFH Rhône.

Cette sensibilisation doit permettre de découvrir la méthode et ses effets. Elle doit informer l'encadrement sur des méthodes managériales vérifiées et pertinentes et ouvrir à de nouveaux comportements individuels et collectifs en situation professionnelle afin de dénouer des problématiques de terrain.

Formation animateur/praticien à la méthode de « co-développement »



4 jours qui peuvent être séquencés en demi-journées



Toute personne en situation d'encadrement, personnel médical ou non appartenant à un établissement de la FPH adhérant à l'ANFH Rhône.

Cette formation doit permettre aux agents de déployer la démarche de « co-développement » au sein de leur institution/service/unité/pôle. Ce lot constitue l'étape de l'acquisition de connaissances et savoir-faire des méthodes. A l'issue de cette formation, chaque stagiaire sera en mesure de mettre en pratique une « démarche de co-développement » dans le cadre de la conduite de projet (conduite du changement, évaluation, restructuration...). Ce lot permettra de développer de nouvelles compétences et d'adopter de nouveaux comportements. A l'issue, chaque encadrant sera en capacité de :

- S'approprier d'une nouvelle méthode managériale.
- Maîtriser la posture d'animateur de groupe de « co-développement » par l'utilisation de la méthode du « co-développement » dans le respect des règles déontologiques.
- Poser et faire respecter le cadre protecteur de la méthode du « co-développement » en appliquant les techniques de questionnement et de reformulation.
- Faire respecter un comportement d'écoute neutre et bienveillante au sein d'un groupe.





- Piloter un dispositif de groupe de « co-développement » sur plusieurs sessions.
- Présenter le « co-développement » et le situer par rapport à d'autres pratiques.

Accompagnement service, unité, pôle à la méthode de « co-développement »



6 jours qui peuvent être séquencés en demi-journées



Toute personne en situation d'encadrement, personnel médical ou non appartenant à un établissement de la FPH adhérant à l'ANFH Rhône.

Accompagner l'unité/le service/le pôle déterminé(e) par l'établissement en mettant en œuvre la méthode de co-développement. A l'issue, chaque encadrant sera en capacité de :

- Mettre en pratique les 6 étapes de la méthode de « co-développement ».
- Adopter une posture qui engage les collaborateurs.
- Mobiliser l'intelligence collective au service de l'équipe.
- Ecouter et favoriser l'expression des collaborateurs.





Dans le cadre d'une forte demande de formation et des besoins du personnel encadrant des établissements, l'ANFH RHONE développe le projet l.care (Intelligence Collective et Accompagnement des Responsables et des Equipes).

Le volet management appréciatif du projet a pour but d'apporter un soutien aux équipes et aux managers en permettant la diffusion de bonnes pratiques au sein de l'établissement. L'offre de formation se découpe en 4 lots qui permettent aux encadrants de disposer d'une offre complète de formation :

Sensibilisation au « management appréciatif »



Une journée



Toute personne en situation d'encadrement, personnel médical ou non appartenant à un établissement de la FPH adhérant à l'ANFH Rhône.

Cette sensibilisation doit permettre de découvrir la démarche et ses effets en testant la méthode. Elle doit ouvrir à de nouveaux comportements individuels et collectifs en situation professionnelle. La formation proposée doit tenir compte des contraintes de disponibilité des hospitaliers.

Formation animateur/praticien au « management appréciatif »



2 jours + 2 jours



Toute personne en situation d'encadrement, personnel médical ou non appartenant à un établissement de la FPH adhérant à l'ANFH Rhône.

Les participants doivent pouvoir, suite à la formation, déployer la démarche au sein de leur établissement. Au-delà de la démarche, cette formation-action, accompagne et prépare les participants à la facilitation de grands groupes, à la conduite de projets, à l'évaluation des transformations. Cette formation doit permettre de former des professionnels qui pourront ensuite déployer la démarche au sein de l'institution.

Accompagnement service, unité, pôle au « management appréciatif »



Entre 8 jours et 20 jours échelonnés sur 3 à 18 mois



Toute personne d'un service, d'une unité, d'un pôle appartenant à un établissement de la FPH adhérant à l'ANFH Rhône.





Cet accompagnement à la démarche appréciative, auprès d'une équipe/service/pôle en difficulté, sera sollicité dans le cadre de dysfonctionnements au sein d'une équipe ou de difficultés liées au projet commun ou tensions interpersonnelles. A l'issue de la formation, chaque personne de l'équipe devra :

- Être en mesure de travailler dans une atmosphère apaisée
- Pouvoir intégrer sereinement les nouveaux arrivants en leur faisant bénéficier de l'expérience des « anciens »
- Appréhender son positionnement au sein du groupe (devoirs / responsabilités / droits...)
- Avoir intégré le plan d'action mis en place pour régler certains problèmes sur le moyen terme.

Accompagnement individuel au « management appréciatif »



Entre 8 et 20 séances de 2h échelonnées sur 3 à 12 mois



Toute personne en situation d'encadrement, personnel médical ou non appartenant à un établissement de la FPH adhérant à l'ANFH Rhône.

A l'issue de la formation, le professionnel, médical ou paramédical en situation d'encadrement devra être en mesure :

- D'appréhender son positionnement au sein de l'institution,
- D'assurer sa fonction d'encadrant,
- De gérer son équipe et de promouvoir la cohésion au sein de cette équipe,
- De mettre en valeur les performances collectives et les réussites,
- De fixer des objectifs pour son équipe et pour les agents.





CO-DEVELOPPEMENT

Suivi par : Axelle STEENSTRUP / Clélia DUMONT

a.steenstrup@anfh.fr

MANAGEMENT APPRECIATIF

04 72 82 13 20

Cochez la/les prestations choisie(s):

Sensibilisation		
Formation praticien		
Accompagnement équipe		
Accompagnement individuel		
DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT	:	
Nom:		
Prénom :		
Tél :		
Email:		
REFERENT INTERNE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET (coordonnées communiquées		
aux prestataires pour la mise en o	euvre):	
Fonction:		
Nom:		
Prénom :		
Tél:		
Email:		
Fait à :	, le	



Signature du chef d'établissement ou de son représentant :